

INNATE PHARMA

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.884.339,70 Euros
Siège social : 117 Avenue de Luminy
BP 30191
13276 Marseille Cedex 09

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

(Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2012, 23^{ième} résolution)

AUDIT CONSEIL EXPERTISE, SA
AUDIT
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, Boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

PRICEWATERHOUSECOOPERS

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

AUDIT CONSEIL EXPERTISE, SA
AUDIT
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, Boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

PRICEWATERHOUSECOOPERS

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL
(Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2012, 23^{ième} résolution)

Aux Actionnaires
INNATE PHARMA
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
117 Avenue de Luminy
BP 30191
13276 Marseille Cedex 09

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, sous réserve de l'adoption de l'autorisation de rachat de ses propres actions par la Société, objet de la 11^{ième} résolution..

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, avec la faculté de subdélégation au Président, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre Société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

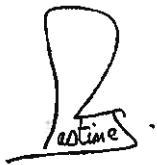
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Marseille, le 7 juin 2012

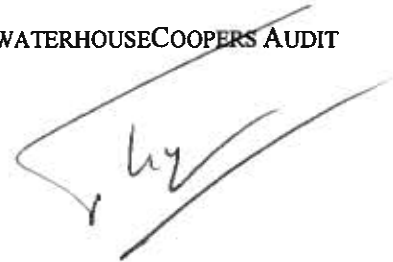
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT CONSEIL EXPERTISE, SA
Membre de PKF INTERNATIONAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Castinel', written over a stylized logo that resembles a large 'R' with the word 'audite' written in a cursive font below it.

Guy CASTINEL

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Thyssen', written over a stylized logo that resembles a large 'P' with a checkmark-like shape inside it.

Vincent THYSSEN